

# LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

## SOMMAIRE

- 1) Un " détail "
- 2) Ne croyons plus les médias
- 3) Ils vont leur fermer la gueule...
- 4) Un petit arrangement de copains
- 5) La France ne veut plus de ses pauvre...



Diez Gérard La Presse en Revue

**I) Nord : quand un patron de supérettes incite à mettre "tous les syndicalistes dans la chambre à gaz"**



Les syndicats et la patronat sont reçus à l'Élysée à partir de jeudi 12 octobre pour discuter des réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage.  
Crédit : KENZO TRIBOUILLARD / AFP

**C'est sur sa page Facebook qu'il a publié un commentaire assurant vouloir mettre "Tous les syndicalistes dans la chambre à gaz ha Hitler". Les représentants locaux de la CGT ont déposé plainte.**



Les syndicats et la patronat sont reçus à l'Élysée à partir de jeudi 12 octobre pour discuter des réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage. Crédit : KENZO TRIBOUILLARD / AFP

Sarah Ugolini

C'est un simple commentaire Facebook qui aurait pu ne jamais avoir de conséquences s'il n'avait pas été remarqué par un membre de la CGT armentièreoise. Comme le rapporte France 3 Hauts-de-France, un patron de plusieurs supérettes de l'Armentiérais a écrit un message de haine envers les syndicalistes sur son compte.

Le commentaire est assez explicite et représente un appel au meurtre : "Tous les syndicalistes dans la chambre à gaz ha Hitler" (sic). Son auteur est le patron de plusieurs supérettes à Nieppe, Aubers et Merville. Il l'a posté sur son profil Facebook avant d'être repéré par un syndicaliste CGT d'Armentières.

L'homme commentait alors à sa propre publication véhémement traitant les syndicalistes de fainéants : "A tous les fainéants de syndicalistes, plus personne ne veut de vous en France, vous faites des blocages à 10 personnes plus personne ne vous suit, vous vous taper la honte, tout le monde sait que vous êtes des fainéants rien à faire dans le monde du travail, vous empêchez la France de partir de l'avant, Vous cherchez absolument à vous protéger, car ce n'est pas avec vos compétences au travail que vous êtes serins, laissez chaque Français décider de leur destin et non vous mêler de leur vie."



**Cinq plaintes ont été déposées**

Quelques jours après la publication de ce commentaire, le secrétaire général du syndicat du transport CGT d'Armentières David Waegemacker le découvre en consultant le profil du patron de supérettes dans le cadre d'une autre procédure en cours et décide de signifier sa colère et son choc à son auteur . "J'ai commencé par voir cette publication, qui insultait les syndicalistes. Mais les insultes, c'est banal, on a l'habitude d'entendre dire qu'on est des fainéants, ça ne m'a

fait rire mais bon", explique dans un premier temps le syndicaliste.

Il continue en précisant avoir alerté l'Union locale de cet appel au crime. "Ensuite j'ai lu les commentaires et je suis tombé sur cette référence aux Nazis. J'ai tout de suite fait une capture d'écran et j'ai interpellé l'Union locale. Tout le monde était très choqué", précise David Waegemacker. Cinq plaintes ont pour le moment été déposées pour "provocation publique à commettre un crime ou un délit".

**L'homme assure "ne pas être raciste ni antisémite"**

"Je ne suis pas raciste, je ne suis pas antisémite", a réagi l'auteur du commentaire contacté par téléphone. "C'était une boutade mal placée. Mais je comprends que des personnes aient pu être choquées et je m'en excuse, vraiment. Je ne pensais pas que cette publication était publique. C'était de l'humour noir, même si c'est une parole qui n'aurait pas du être mise. Mes valeurs, c'est le respect des personnes au quotidien. C'était une erreur qui ne se reproduira pas."

Depuis la publication de l'article de **La Voix du Nord**, la publication a été supprimée du profil Facebook du patron de supérettes. De son côté, **Carrefour France** a tenu à condamner "avec la plus grande fermeté ces propos inacceptables" tenus par un franchisé.

## II) Le journaliste et député François Ruffin dénonce à l'Assemblée Nationale la mainmise des oligarques sur les médias français



**Contre les maîtres des médias, vive les Dutton Peabody !**

« Ils sont les maîtres de l'industrie, de l'armement, du luxe, il faut en plus qu'ils soient les maîtres des médias !, de l'opinion, de la résignation ! »

« Je vais donner un exemple, un exemple au sommet, un exemple que vous n'allez pas apprécier. En 2010, Emmanuel Macron est alors banquier chez Rothschild. Entre autres clients, il conseille Arnaud Lagardère pour la vente de ses magazines internationaux au groupe américain Hearst.

En 2012, le même E. Macron entre à l'Élysée, comme secrétaire général adjoint. Et c'est lui qui traite, avec le groupe Lagardère, la revente des actions EADS. C'est lui qui, face à son ancien client, est supposé défendre les intérêts de l'état.

Arnaud Lagardère se dira ravi du « deal », qui lui procure une confortable plus-value.

En 2016, E. Macron se lance dans la course à l'Élysée. Et de qui reçoit-il aussitôt le surprenant soutien ? De la presse Lagardère. Le candidat d'« En Marche » enchaîne les unes du Journal Du Dimanche, les couvertures de Paris-Match, les passages sur Europe 1, câliné à souhait.

Contre cette corruption quotidienne de notre démocratie, nous devons retirer les médias des mains de ces milliardaires. Nous devons libérer les journalistes. Nous devons libérer le Dutton Peabody qui sommeille en eux. »

<https://youtu.be/ABEmDFQliM>

**François Ruffin**

*Biographie succincte :*

*François Ruffin, né le 18 octobre 1975 à Calais, est un journaliste, essayiste, réalisateur et homme politique français.*

*Il est le fondateur et le rédacteur en chef du journal Fakir. Il écrit aussi dans Le Monde diplomatique et pour l'association de critique des médias Acrimed. En tant que reporter, il participe pendant sept ans à l'émission Là-bas si j'y suis diffusée sur France Inter. Il apparaît comme l'une des figures de proue du mouvement Nuit debout en 2016*

*Il est élu député dans la 1re circonscription de la Somme lors des élections législatives de 2017, sous la bannière « Picardie debout », avec le soutien de La France insoumise, du Parti communiste français, d'Europe Écologie Les Verts et d'Ensemble !. Il siège à l'Assemblée nationale dans le groupe La France insoumise.*



**LAPRESSEENREVUE.EU**

### III) Envoyé spécial et Complément d'enquête, menacés par les coupes budgétaires



enquête du 22/11/2017 par Manuel Vicuña  
 Envoyé spécial et Complément d'enquête, menacés par les coupes budgétaires  
 50% des coupes dans les effectifs reposeraient sur les magazines d'info

Diviser par trois le nombre de numéros d'Envoyé Spécial et de Complément d'enquête, et réduire drastiquement le nombre de journalistes ? Le projet d'économies de la direction de l'information de France Télévision a fait bondir les rédactions de France 2.

Vers une réduction drastique des émissions d'investigation à la télé publique? C'est la crainte aujourd'hui partagée par les rédactions de France Télévisions. À l'heure où, sous pression de Bercy, le groupe audiovisuel public doit procéder à une coupe de 50 millions d'euros (sur un budget de près de 3 milliards), la direction de France Télévisions pourrait bien décider de diviser par trois le nombre de livraisons d'Envoyé spécial et de Complément d'enquête. Plus précisément, la diffusion trois jeudis par mois de ces deux magazines pourrait laisser place dès février à une seule diffusion mensuelle en prime time pour chacune de ces deux émissions. C'est en tout cas la proposition formulée par la direction de l'information en début de semaine auprès du comité exécutif du groupe.

"Tout en payant la même redevance, le téléspectateur verra moins d'émissions d'enquêtes et d'investigation", s'est émue la Société des journalistes de France Télévisions dans un communiqué interne diffusé hier. La SDJ dénonce "les conséquences désastreuses qu'un tel projet ferait peser sur l'information du service public et sa qualité (...) et plus généralement sur l'emploi au sein des rédactions".



arretsurimages.net

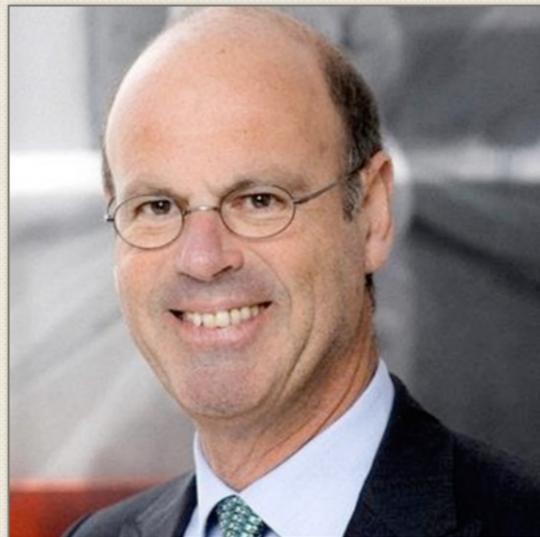
LAPRESSEENREVUE.EU

### IV) La privatisation de postes clefs de la République

Par Laurent Mauduit

**L'accession d'Éric Lombard à la tête de la Caisse des dépôts, après celle de François Villeroy de Galhau à la Banque de France ou de Catherine Guillouard à la RATP, en dit long sur l'évolution de la haute fonction publique. Désormais, il faut avoir fait carrière dans la finance pour décrocher les postes prestigieux dans les sommets de l'État.**

C'est peu dire que le choix fait par Emmanuel Macron de proposer au Parlement la nomination d'Éric Lombard au poste de directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, l'un des plus prestigieux de la République, soulève d'innombrables questions : sur l'avenir, encore incertain, de cette puissante institution financière ; sur les réformes dont elle pourrait faire l'objet, et qui pourraient menacer jusqu'à son existence au travers d'une privatisation rampante ; sur la feuille de route que suivra le nouveau patron de l'établissement public.



Éric Lombard

Mais puisqu'à toutes ces interrogations, il n'y a pas encore de réponse précise ou certaine, autant s'arrêter dans l'immédiat sur une autre, connexe : mais pourquoi le président de la République est-il allé recruter dans le privé son candidat pour l'adouber comme patron de la Caisse, vraisemblablement à l'occasion du conseil des ministres du 6 décembre prochain ?

Pourquoi a-t-il marché sur les brisées de son prédécesseur, François Hollande, qui avait fait de même, pour le poste, tout aussi prestigieux et influent, de gouverneur de la Banque de France, en choisissant François Villeroy de Galhau, venu lui aussi du privé ?

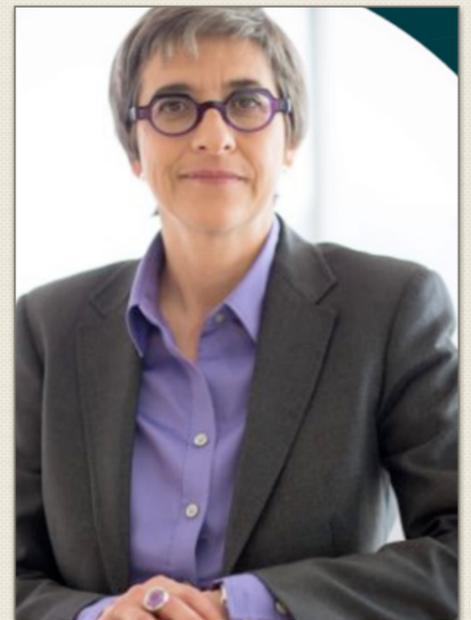
Assurément, le choix, à deux ans d'intervalle, de deux personnalités issues du monde de la finance, pour les deux plus beaux postes économiques de la République, en dit très long sur les mutations considérables qui agitent la très haute fonction publique.

Car les deux hommes ont assurément des profils professionnels qui se ressemblent. Après avoir fait ses classes à Bercy comme inspecteur des

puis comme directeur de cabinet de Dominique Strauss-Kahn au ministère des finances, c'est dans la galaxie du groupe BNP Paribas que François Villeroy de Galhau a fait ensuite l'essentiel de sa carrière. Ancien membre du cabinet de Michel Sapin, du temps où celui-ci était, en 1992, ministre des finances, Éric Lombard a, lui aussi, longtemps fait carrière au sein de Paribas puis du même groupe BNP Paribas, avant de devenir patron de Generali France, l'ancien quartier général d'Antoine Bernheim (1924-2012), qui fut longtemps le principal parrain du capitalisme français, et protecteur et allié de Vincent Bolloré.



François Villeroy de Galhau © Banque de France -



Catherine Guillouard

Ces deux exemples de rétro-pantouffles ne sont d'ailleurs pas les seuls. On pourrait encore en citer bien d'autres, comme celui de Catherine Guillouard, qui a commencé sa carrière au Trésor, avant de faire, à partir de 1997, une longue carrière dans le privé, d'abord à Air France, puis à Eutelsat, et enfin à partir de 2013 à Rexel, un groupe industriel entre les mains de puissants fonds d'investissement. Et pour finir, marche arrière toute, Emmanuel Macron est allé la débaucher dans le privé pour lui offrir, par un décret en date du 2 août dernier, une formidable promotion dans la sphère publique, en qualité de PDG de la RATP.

Or, porter la première de ces personnalités au poste de gouverneur de la Banque de France, la deuxième à celui de directeur général de la Caisse des dépôts et la troisième à la tête de la RATP, constitue indéniablement une rupture majeure dans la vie économique française, et même dans la vie publique. C'est une transgression qui, dans un passé pas si lointain, aurait été inimaginable.

Voilà encore quelques années, et en tout cas jusque dans le cours des années 1980, la haute fonction publique avait ses rites. Même s'il y avait des pantouffles en nombre important, l'État offrait encore à ceux qui le servaient des

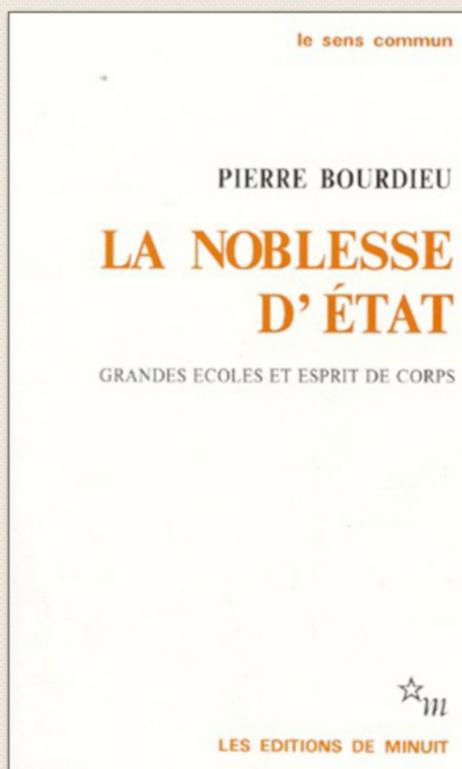
carrières qui, pour certaines, pouvaient être prestigieuses. Il y avait donc, certes, l'attrait de l'argent auquel cédaient de très nombreux hauts fonctionnaires, issus de la direction du Trésor ou de l'Inspection générale des finances. Mais pour ceux qui ne cédaient pas à la tentation, il y avait l'attrait de postes brillants et très influents. Et pour les hauts fonctionnaires les plus brillants, ce goût de défendre l'intérêt général l'emportait souvent sur l'appétit de faire fortune. En somme, l'intérêt général continuait de prévaloir malgré la violence des appétits privés.

Ainsi a-t-on vu longtemps défilé de très fortes personnalités – et de très grands serviteurs de l'État – à la tête de la Caisse des dépôts, toutes issues de la sphère publique, à l'image par exemple de Robert Lion, ou longtemps avant lui, de François Bloch-Lainé (1912-2002). Et, de son côté, la Banque de France a connu des gouverneurs dans la période contemporaine, de Renaud de La Genière jusqu'à Jean-Claude Trichet, qui ont pu certes être vivement critiqués mais dont nul ne conteste qu'ils aient été de grands commis de l'État.

Jusqu'à une époque récente – au mois jusqu'à la fin des années 1980 –, de nombreux hauts fonctionnaires pouvaient désertier Bercy pour rejoindre le monde de la finance. Mais pour ceux qui restaient fidèles à l'intérêt général, ils pouvaient en retour en percevoir la récompense, par une carrière prestigieuse.

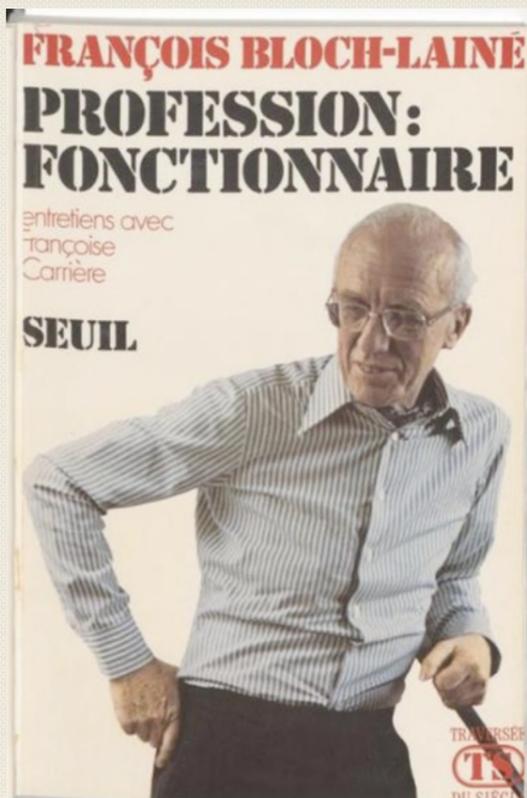
Il ne faut, certes, pas idéaliser cette époque révolue, car elle a connu, elle aussi, de formidables dérives. Après d'autres, Pierre Bourdieu a formidablement bien décrit les errances oligarchiques auxquelles a par exemple conduit la création à la Libération de l'École nationale d'administration (ENA) – même si l'idée initiale était de briser les corporatismes et de démocratiser le recrutement des élites républicaines –, des errances qui ont conduit à la formation de cette « noblesse d'État » qu'il a décrite dans un livre fameux portant ce titre (La Noblesse d'État - Grandes écoles et esprit de corps, Les Éditions de Minuit, 1989).

### La triste lucidité de François Bloch-Lainé



Voici quelques-uns des constats que le sociologue dressait dans cet ouvrage : « Le processus qui a conduit l'École nationale d'administration à tenter d'imposer sa domination sur l'ensemble du champ des grandes écoles, au détriment notamment de l'École normale supérieure, reléguée dans la reproduction des professeurs et des intellectuels, et de l'École polytechnique elle-même, de plus en plus souvent renvoyée vers des fonctions techniques, c'est-à-dire subordonnées, présente beaucoup d'analogies avec celui qui a porté HEC au premier rang des écoles de commerce et de gestion et qui lui permet aujourd'hui de rivaliser avec l'ENA (et Sciences-po) dans la concurrence pour les positions dominantes dans le champ économique. Sans doute n'est-il pas possible d'analyser en détail la curieuse dérive d'une institution qui, née d'une intention déclarée, et sans nul doute sincère, de rationaliser et de démocratiser le recrutement de la haute fonction publique en abolissant les dynasties fondées sur le népotisme et l'hérédité larvée des charges, en est venue à remplir une fonction tout à fait semblable à celle qui incombait à HEC ou à Centrale à la fin du XIXe siècle, à savoir de fournir aux enfants de la bourgeoisie socialement destinés aux positions dominantes la caution scolaire que les institutions les plus légitimes scolairement leur refusaient de plus en plus souvent en cette période de concurrence scolaire intensifiée. »

La noblesse d'État avait donc cela d'insupportable qu'elle fonctionnait sur un mode de reproduction assurant la perpétuelle domination des milieux d'affaires et de la bourgeoisie financière. Mais il s'agissait bien d'une noblesse... d'État ! Pas d'une noblesse public/privé, si l'on peut dire. Or, c'est vers cela que la France est en train de basculer.



Ce basculement ne date pas d'aujourd'hui, ni même des deux dernières décennies. Dès 1976, dans un livre qui, à l'époque, avait fait beaucoup de bruits, Profession : fonctionnaire (Éditions du Seuil), l'un des hauts fonctionnaires les plus brillants de sa génération, François Bloch-Lainé, avait senti le séisme qui allait arriver. Soulignant qu'il avait « choisi de servir un maître et un seul : l'État », un « maître dont les agents jouissent d'une indépendance, d'une liberté qu'on trouve dans peu d'autres métiers » (que ces mots tranchent avec ceux que l'on entend aujourd'hui...), il suggérait que la profession de fonctionnaires, la sienne et celle de ses collègues, risquait à l'avenir de s'abîmer. À celle qui l'interrogeait, il faisait en effet cette remarque : « Vous avez raison de poser la question de savoir si

nous avons bénéficié, eux et moi, d'un moment privilégié de l'Histoire, d'un moment qui n'est plus. Ou bien si nos cadets pourrons toujours nous imiter, à leur manière. »

Or, c'est donc tristement ce qui est advenu. Le sens de l'intérêt général s'est progressivement dilué au profit des intérêts privés, au fur et à mesure que le séisme néolibéral a fait sentir ses effets ravageurs. Et l'État, lui-même, en a été de plus en plus ébranlé. Non seulement son périmètre s'est de plus en plus contracté, au gré des vagues successives de privatisations. Mais par un phénomène de porosité de plus en plus fort, ce sont les règles de la finance qui ont de plus en plus guidé les choix publics.

Et dans cette grande mutation, on a donc assisté à un phénomène nouveau : après les pantoufflages (les départs du public vers le privé), une nouvelle mode, très récente, est survenue, celle des rétro-pantoufflages (des passages ou des retours du privé vers le public). On comprend donc sans grande difficulté que ces évolutions sont inquiétantes à de nombreux titres – quelle que soit la qualité des personnes, qui ici n'est pas en cause.

Inquiétantes d'abord, parce que l'arrivée à des postes clefs d'anciens banquiers pose naturellement des questions de conflit d'intérêts. Dans le cas de la Banque de France, on se souvient ainsi que de très nombreux économistes de renom – près de 150 –, parmi lesquels Thierry Philipponnat (aujourd'hui membre du collège de l'Autorité des marchés financiers), Michel Aglietta, Thomas Piketty, Gaël Giraud, Dominique Méda, Gérard Cornilleau ou encore Jacques Le Cacheux, avaient signé dans Le Monde le 15 septembre 2015, un texte collectif demandant aux parlementaires de ne pas ratifier la nomination de François Villeroy de Galhau, estimant que celui-ci, venant de BNP Paribas, était « exposé à un grave conflit d'intérêts ».

« L'expérience de François Villeroy de Galhau lui confère à n'en pas douter une excellente expertise du secteur bancaire, au moins autant qu'elle l'expose à un grave problème de conflit d'intérêts et met à mal son indépendance. Étant donné les enjeux de pouvoir et d'argent qu'il véhicule, le secteur bancaire est particulièrement propice aux conflits d'intérêts. Il est totalement illusoire d'affirmer qu'on peut avoir servi l'industrie bancaire puis, quelques mois plus tard, en assurer le contrôle avec impartialité et en toute indépendance », écrivaient ces économistes, avant d'ajouter : « À l'expertise indépendante ou à la promotion interne, François Hollande a préféré l'ancien banquier, énarque et inspecteur des finances. Nos gouvernants sont-ils à ce point prisonniers des intérêts financiers qu'ils laissent à la finance le pouvoir de nommer les siens aux fonctions clés des instances censées la réguler ? Sont-ils à ce point dans l'entre-soi qu'ils ne réalisent pas l'effet délétère d'une telle décision sur notre démocratie ? Sont-ils à ce point déconnectés de leurs concitoyens qu'ils ne mesurent pas la défiance à l'égard des institutions qu'une telle décision vient nourrir ? »

### Un chef d'État pantouffleur et rétro-pantouffleur

Et ce qui valait pour la Banque de France en 2015 vaut tout autant en 2017 pour la Caisse des dépôts : l'arrivée au poste de commande de la plus puissante institution financière française d'un ex-banquier est potentiellement lourde de possibles conflits d'intérêts, car on ne navigue pas dans les arcanes obscurs du capitalisme parisien sans y avoir noué des attaches ou des liens. Ce n'est pas, en la circonstance, la personnalité d'Éric

Lombard qui est en cause ni son intégrité que nous ne nous permettons pas de mettre en doute ; c'est la situation dans laquelle il est aujourd'hui placé qui est problématique.

On peut dire la même chose différemment. Le code pénal encadre les pantouflages, en interdisant qu'un haut fonctionnaire ayant usé de l'autorité publique sur une entreprise privée soit embauché par elle sous trois ans. Certes, la loi a été, ces dernières années, très malmenée. Depuis que François Pérol, ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée sous Nicolas Sarkozy, a été acquitté par la cour d'appel de Paris malgré son passage à la présidence de BPCE, on ne voit pas bien quel haut fonctionnaire pourrait se faire condamner pour prise illégale d'intérêt. Et dans cette affaire, emblématique entre toutes, qui a ébranlé la commission de déontologie de la fonction publique, c'est tout le code éthique de cette même fonction publique qui a volé en éclats. Mais au moins la loi existe, même si c'est de manière largement virtuelle.

Mais la loi n'encadre en aucune façon les rétro-pantouflages, et les problèmes d'éventuels conflits d'intérêts qu'ils peuvent soulever. Il y a de ce point de vue un vide juridique – comblé, mais seulement en partie, depuis que la Haute autorité pour la transparence de la vie publique a vu le jour dans le prolongement du scandale Cahuzac ; un vide pour le moins préoccupant puisque les rétro-pantouflages sont de plus en plus fréquents.

Pour la petite histoire, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'annonce du nom d'Éric Lombard pour le poste de la Caisse a tellement tardé. C'est que, lorsque Emmanuel Macron a envisagé cette solution, un problème potentiel de conflit d'intérêts a été découvert. L'actuel président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, le député (LREM) Gilles Legendre, a en effet confirmé dans un communiqué qu'il avait été le conseil en communication de Generali France pendant dix ans, entre mai 2007 et juin 2017, société dont Éric Lombard a été le directeur général puis président-directeur général d'octobre 2013 à mai 2017. Alors, Gilles Legendre peut-il présider une commission chargée de « surveiller » la CDC et son directeur général, alors qu'il a été dans le passé rémunéré par ce dernier ? On conviendra que la question pose problème.

Face au vide juridique, l'Élysée a donc imaginé une parade : il a été demandé un avis à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), avis qui a été favorable. L'intermède suggère pourtant que dans ce capitalisme consanguin qui est celui de la France, cette intrusion en force jusqu'aux sommets de l'État de banquiers posera naturellement des problèmes de ce type, de plus en plus nombreux. La HATVP suffit-elle à prévenir les possibles prises illégales d'intérêt découlant de ces rétro-pantouflages ? Le débat sur ce point mériterait, aussi, d'être mené.

Mais on peut être inquiet de ces évolutions pour des raisons plus graves. Car si l'État s'est résolu à aller débaucher dans le privé des personnalités, c'est pour une réalité qu'il faut aussi regarder tristement en face : les talents dans le public se font de plus en plus rares. Et quand un poste prestigieux est vacant, il est parfois difficile de trouver dans la sphère publique une personne qui ait la carrure pour l'occuper.

À ce constat terrible, il y a une explication simplissime. Au fil de ces trois dernières décennies, au gré des vagues successives de privatisations, l'État s'est appauvri financièrement, en même temps que son périmètre s'est contracté. Mais l'État s'est aussi appauvri... intellectuellement. C'est la loi de l'argent qui a

fait son effet : les pantouflages se font de plus en plus tôt, parce que les hauts fonctionnaires savent que l'État, de plus en plus malingre, a de moins en moins de postes à leur offrir, quand dans le privé, les stock-options et autres retraites chapeaux permettent à ceux qui changent de camp d'accumuler des fortunes spectaculaires.

Cet appauvrissement de la très haute fonction publique est évidemment difficile à mesurer. Mais tous ceux qui connaissent bien le ministère des finances attestent que l'on n'y trouve plus les très fortes personnalités que l'on y croisait encore jusqu'à la fin des années 1980. L'État doit donc faire son marché à l'extérieur, dans le privé.

Des effets cumulatifs sont en jeu. Car les hauts fonctionnaires qui restent fidèles à l'intérêt général sont de plus en plus mal payés. Et ils peuvent ressentir une légitime aigreur en constatant que les postes importants leur filent de plus en plus souvent sous le nez, au profit d'anciens collègues qui ont été pendant un temps dans le privé pour y faire fortune. Chichement rémunérés par un État de plus en plus impécunieux, ils sont donc privés de plus en plus souvent de véritables perspectives de carrière. C'est par exemple ce qui s'est passé à la Banque de France, où François Villeroy de Galhau a été préféré à une candidature interne. C'est aussi le cas à la RATP, où également une candidature interne a été écartée. Pour les hauts fonctionnaires fidèles, c'est en quelque sorte la double peine... Ce qui ne peut encore qu'accélérer les pantouflages, puis les rétro-pantouflages ! Après l'État-croupion, l'État-passoire : malheur aux fonctionnaires fidèles...

Un dernier facteur accélère cette tendance, dans la conjoncture actuelle. Un facteur qu'il faut bien appeler par son nom : Emmanuel Macron. Cette tendance à privilégier des candidatures issues du privé plutôt que celles provenant de la sphère publique correspond à l'inclination personnelle du chef de l'État, qui lui-même a fait ses premiers pas à l'Inspection des finances, avant de prendre son envol à la banque Rothschild, pour enfin devenir ministre de l'économie, puis chef de l'État. Il est en quelque sorte lui-même le produit le plus abouti de cette mutation de la haute fonction publique – sa privatisation progressive, si l'on peut dire. En matière de pantouflage et de rétro-pantouflage, c'est lui le maître incontesté. Il est l'exemple à suivre, celui qui incarne le mieux cette tendance inquiétante, celle d'une oligarchie du privé en train de prendre la place de la noblesse d'État.

mediapart.fr

## V) La France s'apprête-t-elle à mener une guerre contre ses pauvres?

Julien Damon et Telos

**Si la population française a longtemps exprimé sa sympathie pour les plus démunis, le climat politique est en train de changer. Va-t-on assister à un retournement critique comme dans les années 1980 aux États-Unis?**



Aux Restos du cœur à Villeurbanne | Jean-Philippe Ksiazek / AFP

La population française, traditionnellement compréhensive à l'égard des personnes pauvres et des situations de pauvreté, deviendrait plus dure, plus critique. Il y aurait là l'expression d'une «fatigue» ou d'une «lassitude» de la compassion. L'expression, qui a peu à peu pris pied dans le débat expert, vient d'outre-Atlantique. Les États-Unis ont incontestablement vécu une certaine «fatigue de la compassion» qui a en partie réorienté, durant les années 1980, les sentiments à l'endroit des plus démunis de la sympathie vers l'antipathie. Les politiques publiques, elles, seraient passées de la guerre contre la pauvreté, déclarée officiellement au début des années 1960 par l'administration Johnson, à une forme de guerre contre les pauvres sous les administrations Nixon, puis Reagan et même Clinton (avec l'avènement du «workfare»).

Il n'en va absolument pas de même en France. La vivacité de la solidarité envers les plus démunis est en fait relativement stable. La compréhension à l'égard des personnes défavorisées demeure élevée. Dans tous les cas, cette solidarité et cette compréhension exprimées demeurent majoritaires. Il en va autrement des politiques sociales. Celles-ci font l'objet de critiques récurrentes, nourrissant des réformes qui seront elles-mêmes ensuite critiquées. Pour le dire nettement, il n'y a toujours pas de fatigue de la compassion en France à l'égard des pauvres, mais une contestation suspicieuse des mécanismes de type minima sociaux. Ce qui est structurel en France tient de cette double appréciation: compassion et contestation; compassion pour les pauvres (au sens de compréhension), contestation des politiques pour les pauvres (au sens de suspicion de leurs effets pervers).

### Des tendances au durcissement n'empêchent pas une compréhension globale

Le renforcement des critiques n'est pas neuf. Il est repérable déjà au tournant des années 1990 et 2000. On note alors dans l'opinion des propensions à une critique plus poussée du RMI et à une augmentation des appréciations jugeant que les pouvoirs publics s'impliquent suffisamment pour aider les démunis. Ce mouvement que l'on peut qualifier de «suspiceux» à l'égard de l'État-providence s'incarne dans des interrogations sur les effets «dérésponsabilisants» des politiques sociales.

Si, au début des années 2000, les Français et les Françaises interrogées dans l'enquête «Conditions de Vie et Aspirations des Français» du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) considéraient encore très majoritairement que le fait d'être pauvre n'était pas une responsabilité personnelle, et considéraient là aussi très majoritairement que les pouvoirs publics ne faisaient pas assez en la matière, ils demandaient une rigueur accrue dans le contrôle et s'inquiétaient des éventuels effets désincitatifs de certaines prestations sociales. Mais ces tendances critiques se sont en quelque

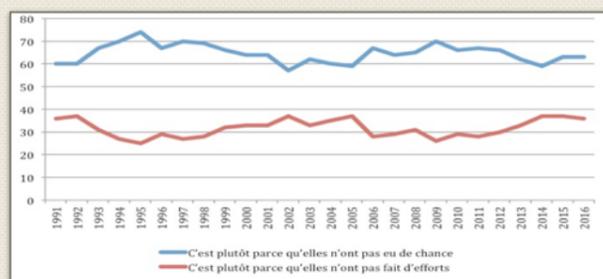
sorte apaisées. Elles pouvaient probablement être reliées à une conjoncture économique plus favorable, laissant davantage de prise à des critiques sur des chômeurs ne retrouvant pas d'emploi.

Les opinions au sujet de la pauvreté se durcissent à nouveau au milieu de la décennie 2010, alors que la conjoncture n'a rien de favorable. La part d'individus considérant, dans l'enquête Credoc, que «faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités» n'a, en 2014, jamais été aussi élevée. Certes, l'opinion selon laquelle l'intervention publique permet à ces familles de vivre restait majoritaire (54%), mais elle n'avait jamais été aussi faible. À ce moment on pouvait donc bien noter un creux dans les appréciations positives à l'égard des moins favorisés. Mais ce creux n'a pas été véritablement retournement. Répétons-le: les Français expriment toujours majoritairement de la compréhension.

Cette compréhension, il est vrai, s'érode. En 2014 encore, l'opinion selon laquelle «les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir» est également à son niveau le plus élevé depuis que la question est posée (à 37% contre 25% par exemple au lendemain de la crise de 2008). Certes l'opinion selon laquelle c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance demeure elle-aussi majoritaire (59%) –signe de l'option toujours solidaire des Français– mais elle fléchit. Sans toutefois rompre.

### Les pouvoirs publics plus critiqués, mais d'abord attendus

De fait, si l'on veut avoir une vision ajustée de ce que l'on pense en France des personnes en situation de pauvreté, il suffit de jeter un œil au graphique ci-dessous. Conjoncturellement, on peut noter et analyser des variations. Reste une vision d'ensemble très nette. Sur plus d'un quart de siècle, il n'y a pas de réorientation. Ni virage, ni rupture. Les Français et Françaises estiment, d'abord, que la pauvreté procède plutôt du manque de chance que du manque d'efforts. L'intensité de cette compréhension n'est pas la même (75% en 1995 à son plus haut, un peu plus de 60% 20 ans après), mais le mouvement n'est pas linéaire. Rien ne permet de dire que la tendance est généralement baissière, vers moins de compréhension. La leçon est simple: la population française est structurellement compréhensive à l'égard des situations de pauvreté.



Source: Credoc

Les Français et Françaises sont également interrogés, par le Credoc, sur l'action des pouvoirs publics. Il s'agit de savoir s'ils pensent que, face à la pauvreté, les pouvoirs publics ne font pas assez, font ce qu'ils doivent ou en font trop. L'opinion selon laquelle les pouvoirs publics ne font pas assez a toujours recueilli le plus de suffrages (sauf en 2015). Un sommet est atteint en 1995, en pleine période d'inquiétudes et de débats sur la «fracture sociale», avec près des trois quarts

des répondants allant en ce sens. À cette période 2% seulement estimaient que les pouvoirs publics faisaient trop.

Comme pour les autres questions, on remarque un plancher des opinions sympathisantes vers 2014 et 2015. De l'autre côté, cette dernière année 2015, plus de 20% des répondants ont estimé que les pouvoirs publics faisaient trop, soit une multiplication du score par dix en vingt ans! Reste que depuis lors, sans revenir aux hauts niveaux de 1995 ou de la fin des années 2000, la tendance critique a baissé. En 2017, 33% des personnes interrogées estiment que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent, 48% qu'ils ne font pas assez et 17% qu'ils en font trop.

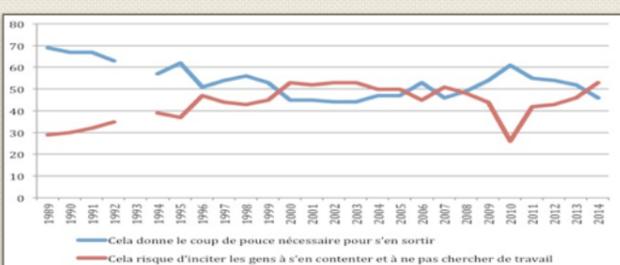
### Le RSA et l'incitation à l'emploi

L'illustration caractéristique de ce mouvement de l'opinion, vers plus de critique en direction des politiques de solidarité, tient dans l'idée selon laquelle le RMI, puis le RSA, serait d'abord une prestation désincitative à l'emploi. Après sa création en 1988, le RMI avait longtemps été valorisé, avant d'être majoritairement critiqué au début des années 2000, ce qui avait d'ailleurs permis de légitimer la création du RSA.

Depuis la création de ce dernier, création parallèle d'ailleurs à la déflagration économique de 2007-2008, l'opinion était revenue majoritairement favorable à ce dispositif. On assiste à une nouvelle ouverture ce ciseau dans cette courbe Credoc. Le RSA a ainsi été majoritairement valorisé à partir de sa mise en œuvre en 2009 jusqu'à la mise en avant de ses défauts, au moins tels que répercutés dans l'opinion, en 2014. On observe alors une nouvelle ouverture de ciseau, dans un autre sens, défavorable cette fois-ci à la prestation. Elle sera d'ailleurs réformée, avec création de la prime d'activité et resserrage du RSA sur ce qu'était historiquement le RMI.

Le graphique 2. présente les deux courbes qui ont pu, vers l'an 2000, alimenter une première idée de la fatigue de la compassion. Le déclin de l'opinion selon laquelle le RMI «donne le coup de pouce pour s'en sortir» incarne, alors, la courbe de la fatigue de la compassion. La progression concomitante de l'opinion selon laquelle le RMI «risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail» incarne la courbe de la contestation suspicieuse. Mais ce qui a été une rupture en 2000 a été suivie de nouveaux croisements des deux courbes. Le RMI puis le RSA sont valorisés avant d'être critiqués car ils n'atteignent pas leurs résultats et présenteraient des effets pervers.

Graphique 2. À propos du RMI (puis du RSA qui a remplacé le RMI), pensez-vous plutôt que... (En %)



Source: Credoc

Si les critiques sont maintenant à nouveau fortes à l'égard du RSA, dans l'enquête Credoc, le baromètre d'opinion mis en place par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des

statistiques (DREES) du ministère des Affaires sociales apporte un peu de pondération. Après avoir eu connaissance du montant du RSA, une majorité des Français juge tous les ans depuis 2002 qu'il faut l'augmenter (la question concernait le RMI avant 2009). Ils étaient à 77% de cet avis en 2009, ils ne le sont plus qu'à 62% en 2015. Encore une fois, on peut relever une forme de durcissement ou de fléchissement, sans qu'il y ait renversement.

Au final le panorama demeure contrasté, car il a toujours été contrasté. Si le RSA est, à nouveau, critiqué, si l'action des pouvoirs publics n'est plus plébiscitée comme elle pouvait l'être au milieu de la dernière décennie, il n'en reste pas moins que les opinions exprimées à l'endroit des personnes en difficulté restent fortement compréhensives et solidaires.

### La préoccupation pour la désincitation

Au fond, ce qui est en question, ce n'est pas vraiment la solidarité envers les pauvres. Celle-ci reste, à vrai dire, robuste. Le mouvement de désaffection repérable, avec plusieurs pics depuis 1995, n'a jamais conduit à une profonde révision des opinions. Il n'y a certainement pas fatigue de la compassion à l'endroit des personnes en difficulté. Il n'en va pas de même, comme en témoigne la courbe des appréciations négatives et positives du RMI, en ce qui concerne les politiques sociales.

Ce qui est surtout en cause ce sont les risques (supposés ou éventuellement observés) suscités par les prestations sociales en matière de désincitation au travail. La «contestation» semble en effet moins appuyée lorsqu'il s'agit de savoir si la prise en charge collective des familles démunies enlève à ces foyers, dans une formulation un peu vague, «tout sens des responsabilités». Certes, 40% de la population y adhèrent. Mais le taux est de 15 points inférieur à celui concernant les risques suscités par le RSA d'inciter les bénéficiaires «à ne plus chercher de travail».

Les évolutions vers plus de critiques des dispositifs publics en direction des démunis ne signifient pas pour autant que les personnes interrogées «rangent au placard» leur conception solidaire des politiques sociales. Ce n'est pas la légitimité et le bien fondé des prestations que les Français remettent de la sorte en question. Ce sont plutôt les modalités de versement et de contrôle des aides servies qui sont en cause. C'est toute la problématique, sensible, de la désincitation.

Sur ces questions sensibles de contrepartie et de (dés)incitation les critiques sont en fait plus structurelles que véritablement en progression. «S'ils le voulaient vraiment, beaucoup de chômeurs pourraient retrouver un emploi»

Soulignons ainsi que 70% de la population estimaient en 2001 que si la plupart des chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi. Cette opinion avait gagné 7 points depuis 1999 et 13 points depuis 1998. Elle a alors atteint son sommet. En 2015, ils étaient 62% de cet avis, 57% début 2017. Là encore il y a des mouvements conjoncturels, mais il y a aussi une leçon structurelle: les Français et les Françaises souscrivent majoritairement à l'idée selon laquelle «s'ils le voulaient vraiment, beaucoup de chômeurs pourraient retrouver un emploi».

De la même manière la critique était très répandue au tournant des années 1990 et 2000 au sujet des minima sociaux. Plus des trois quarts des

répondants étaient alors d'accord avec l'idée qu'«il est parfois plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire».

À l'époque, ce durcissement des attitudes à l'égard d'aides et de dispositifs considérés comme désincitatifs à l'exercice d'une activité n'était certainement pas sans rapport avec la diffusion de l'idée que le marché de l'emploi redémarrait alors. C'est donc bien probablement dans le recul même du chômage que se trouvaient les raisons de ces évolutions. En tout état de cause la corrélation était au cœur des analyses. Or, en période bien plus défavorable, au moins sur le seul plan de l'emploi, ces critiques sont tout aussi présentes, notamment au sujet du RSA. Comme pour la compréhension exprimée à l'égard des pauvres, la critique de la désincitation n'est pas d'abord conjoncturelle. Les Français sont solidaires à l'égard des pauvres, critiques vis-à-vis des mécanismes de type minima sociaux, non pas dans leur essence mais dans leurs possibles effets pervers.

Slate

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**